



CHEVINAY

décembre 2014



CHEVINAY

bulletin municipal

p1

Vie municipale

Editorial
Budget 2014
Etat civil 2014

p4

Infos diverses

Rythmes scolaires
Notre environnement
Commission travaux
Fleurissement
L'eau de la fontaine
Notre eau
Savigny 1200 ans de l'abbaye
SYBITH 2014 contrat de rivière

p11

Associations

Chorale
Comité des fêtes
Les P'tits Loups
Bibliothèque
Club des Sapins Verts
Gym Forme
Classes en 4
Classes en 5
Cercle amical
Pension Kouyen Diasso
ACPG CATM

p18

Infos CCPA

Espace découverte
Office de tourisme
APHRA
Logement
Assistants maternels
Jeunesse
ADMR
Gens du voyage





édito

Madame, Monsieur,

Il y a 9 mois, vous avez fait confiance à l'équipe que j'avais soumise à vos suffrages.

Je me suis engagé avec une volonté d'œuvrer pour que Cheviny retrouve du dynamisme et se construise une identité bâtie sur la convivialité et le vivre ensemble, sur la promotion de son patrimoine, sur son identification au sein du territoire, sur le respect de son environnement, sur la gestion appliquée des moyens.

Ces thèmes sont transversaux et je veille à ce que chacun de nos projets puisse s'évaluer au regard de ces axes tant au niveau du contenu que de la méthode.

Ainsi la réforme des rythmes scolaires a permis un travail et des échanges constructifs avec les parents d'élèves et la communauté de commune pour une action au service de nos plus jeunes concitoyens. La première tranche de l'assainissement du Combet a permis la résolution d'un véritable problème environnemental et facilite la vie de ses habitants. Les apéritifs festifs derrière la mairie ont été particulièrement appréciés de tous et ont fait connaître cet espace communal agréable sous l'église. Le comité des fêtes a vu le jour et est prêt pour être fonctionnel au service de la convivialité dès le début de cette année.

Je pourrais citer aussi l'entretien de nos chemins et de nos voies

communales, le fleurissement, l'engagement zéro pesticide, l'aménagement de l'école pour l'accueil de la troisième classe, l'aménagement des emplacements des poubelles ...

J'ai initié la renégociation de tous les contrats de maintenance en veillant à garder les mêmes prestations de services, voire en les améliorant. Les sommes économisées sont loin d'être négligeables : gestion de l'argent public oblige !

J'apporte une attention particulière à ce que l'équipe municipale prenne plaisir à remplir les fonctions qui lui sont dévolues et que chaque élu puisse faire bénéficier la commune de son expertise. L'équipe est soudée, chacun a su trouver sa place au sein des différentes commissions où les débats sont francs, riches et véritablement fructueux. Cet état d'esprit est au service de l'efficacité. La confiance mutuelle avec nos employés municipaux est aussi un gage de travail sérieux.

Madame, Monsieur, je suis un maire optimiste. Si notre village n'est pas fortuné, il est riche néanmoins d'un potentiel humain important qui doit être un rempart contre la morosité. Vous pouvez compter sur mon engagement et sur celui de votre équipe municipale pour le faire vivre avec conviction.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2015. ■

Richard Chermette, Maire

Budget 2014

Dépenses de fonctionnement	379 641,32
011 - Charges à caractère général	94 250,00
012 - Charges de personnel	130 664,00
014 - Atténuation de produits	2 000,00
042 - Opération d'ordre section à section	1 630,00
65 - Autres charges de gestion courante	58 647,39
66 - Charges financières	19 152,56
023 - Virement à la section d'investissement	73 297,37



- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel
- 014 Atténuation de produits
- 042 Opération d'ordre section à section
- 65 Autres charges de gestion courante
- 66 Charges financières
- 023 Virement à la section d'investissement

Recettes de fonctionnement	379 641,32
70 - Produits des services	3 430,00
73 - Impôts et taxes	190 587,00
74 - Dotations et participations	132 592,00
75 - Autres produits de gestion courante	14 000,00
002 - Résultat réporté	39 032,32



- 70 Produits des services
- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 002 Résultat réporté

Dépenses d'investissement	233 771,85
16 - Emprunts et dettes assimilées	20 449,91
20 - Immobilisations incorporelles	5 000,00
21 - Immobilisations corporelles	57 797,46
23 - Construction	30 000,00
001 - Déficit d'investissement reporté	120 524,48



- 16 Emprunts et dettes assimilées
- 20 Immobilisations incorporelles
- 21 Immobilisations corporelles
- 23 Construction
- 001 Déficit d'investissement reporté

Recettes d'investissement	233 771,85
10 - Dotations fonds divers et réserves	132 644,48
13 - Subvention d'investissement	27 000,00
28 - Dotations aux amortissements	830,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	73 297,37



- 10 Dotations fonds divers et réserves
- 13 Subvention d'investissement
- 28 Dotations aux amortissements
- 021 Virement de la section de fonctionnement

Etat civil 2014

NOCES D'OR

Thérèse et Claude Guignonand



Le 28 juin : Mme Stéphanie
PAILLEUX et M. Cédric PAULE



Le 23 juillet : Eléonore Denise
Colette AMANN



MARIAGES :

Le 5 avril : Mme Nadia PIERROT et
M. Jean-Luc SIERRE

Le 14 juin : Mme Caroline BASSANI
et M. Adrien RAVIER



Le 5 juillet : Mme Caroline DEVROË
et M. Jean-Baptiste COUSIN



Le 1^{er} août : Louisiane-Marie
CHARPIN

Le 10 septembre : Milo GRIVEL



Le 21 août : Mme Virginie
GAMBINO et M. Patrick JOLIVET

NAISSANCES :

Le 20 février : Lou BESSON



Le 16 septembre : Célestin Roger
Maurice Edouard BECOT

DÉCÈS :

Le 7 mars : Mme Marthe Françoise
Nicolas Marie Hélène CARRON ép.
COTTIN.

Le 15 avril : Mme Marie Clotilde
DUBEST ép. ROSIER

Le 30 avril : M. Henry Victor
Germain VADON

Le 27 octobre : Mme Maryse
DELORME ép. DUMAS.



Rythmes scolaires et temps d'activités périscolaires (TAP)

La réforme des rythmes scolaires a pour but de répartir les apprentissages sur 5 matinées selon les préconisations des spécialistes des sciences de l'éducation. Cette modification a généré des conséquences en chaîne du fait que l'organisation et la prise en charge des temps d'accueil périscolaires ont été « rétrocédées » aux municipalités. Pour beaucoup de communes, cela a été un véritable casse-tête tant d'un point de vue organisationnel que financier.

Pour Chevinay, au stress de départ a succédé la concertation entre tous les partenaires afin de trouver les solutions les plus avantageuses compte tenu des spécificités locales. En tout état de cause, les changements sont importants pour les familles comme pour la communauté :

- Mercredi matin scolarisé nécessitant la disponibilité du personnel pour la garderie du matin, le temps scolaire, la garderie de midi et le ménage.

- Réorganisation de la gestion de l'entretien des locaux.

- Organisation du transport des enfants allant à la MJC de St-Pierre-La-Palud.

- Embauche d'un intervenant pour encadrer ces TAP.

Le dialogue et l'implication très importante des parents, des enseignants, du personnel et de la municipalité ont aidé à établir des règles de fonctionnement satisfaisantes.

Les conséquences de ces nouveaux rythmes scolaires seront évaluées afin de mesurer si l'effet escompté sur les apprentissages de nos enfants est bien réel. Comme dans beaucoup d'écoles, on entend surtout parler de la fatigue des enfants. Il est trop tôt pour tirer un bilan. La fréquentation des activités est importante, et celles-ci semblent satisfaire chacun. ■

De gauche à droite :
Carole CHARROT,
directrice de l'école
Séverine BLANC,
secrétaire de mairie
Sandrine PONS,
ATSEM
Laurent CHAVANIS,
éducateur sportif
Véronique GAUD,
ATSEM
Michel GUIGONNAND,
employé communal
Julie GAUDON,
enseignante
Florence LANDRY,
enseignante



Problème de mauvaises herbes sur gravier, dans les allées ou autres ?

Vous ne voulez plus utiliser de désherbant chimique, voici un produit naturel à portée de tous : le vinaigre blanc.

Le vinaigre blanc vendu dans le commerce est une dilution d'acide acétique à 8 ou 10 % en général.

C'est un herbicide de contact c'est-à-dire qu'il brûle les parties aériennes avec lesquelles il est en contact mais aussi systémique : véhiculé par la sève, il détruit la plante dans son intégralité.

Ainsi il est très efficace contre les mousses et sur les plantes annuelles dont il détruit les jeunes pousses jusqu'à la racine.

Vous pouvez l'utiliser pur dans un pulvérisateur. Si toutefois certaines mauvaises herbes persistent, renouvelez la pulvérisation. Le résultat est grandement amélioré si vous procédez par une journée ensoleillée.

Si le vinaigre est rapidement bio dégradé, il risque néanmoins d'acidifier le sol. C'est pourquoi il est à utiliser avec parcimonie dans les massifs et cultures potagères où le désherbage manuel sera conseillé.

Bon jardinage à tous. ■

*Grégory DORNE
paysagiste à Chevinay*

Objectif zero pesticide : désherbage et méthodes douces

Depuis 2013 et conformément à l'engagement pris auprès du SYRIBT (Syndicat des Rivières Brévenne Turdine), notre commune s'est engagée dans une démarche d'abandon des produits phytosanitaires.

Les alternatives fonctionnent avec de l'huile de coude et quelques outils : binette, désherbage thermique, désherbage manuel. Avec la débroussailleuse et sa tête nylon, nous désherbons les pavés autobloquants ainsi que le long des trottoirs.

Nous envisageons l'utilisation d'autres outils comme la brosse rotative pour un désherbage mécanique.

Michel Guignonand, notre

employé communal en charge des espaces verts, est volontaire et partie prenante dans cette démarche. Si son activité quotidienne consiste à nous offrir le cadre de vie le plus agréable possible, nous devons rappeler que la manipulation des produits phytosanitaires mettait avant tout sa propre santé en jeu.

Quant à nous, citoyens, notre participation consiste à porter un autre regard sur les tendres herbes qui font leurs éternelles apparitions ici ou là. Alors, chacun peut s'engager dans la réduction puis la suppression de l'usage des produits phytosanitaires. ■



Commission Travaux

Dans notre programme électoral, il était précisé que l'année 2014 serait consacrée à améliorer le quotidien des Chevinois. Depuis le mois de mars, l'équipe municipale œuvre dans ce sens et chacun dans son domaine de compétence.

VOIES COMMUNALES À LA CHARGE DE LA COMMUNE

- Entretien des chaussées (1 camion d'enrobé étendu à la main et ensuite vibré).
- Curage des fossés afin de permettre aux eaux pluviales d'être canalisées.
- Goulottes creusées sur la banquette à différents endroits afin d'évacuer l'eau en douceur.
- Suivi des grilles le long de la chaussée.
- Elagage des haies et arbustes le long du parcours.
- Coupe des arbres tombés suite aux tempêtes.
- Entretien, nettoyage et inventaire des bouches à incendie.
- Suivi des travaux effectués sur la commune (par exemple, assainissement du Combet et réfection des caniveaux).

VOIES COMMUNAUTAIRES À LA CHARGE DE LA CCPA

(suivi des travaux avec M. Guerry)

- Au Pitavaux : récupération des eaux de pluie venant de la voie romaine.
- Au Pailleron : remplacement des tuyaux sous la chaussée pour accompagner l'eau.
- A La Rochette : travaux nécessaires sur le pont qui enjambe la Brévenne.
- Elagage et curage des fossés.

CIMETIERE

Pour être accueillant, il doit être fleuri et entretenu, les murs nettoyés et

les espaces libres enherbés.

ÉCOLE

La commission doit être à l'écoute des personnes qui encadrent les élèves.

- Elle a participé à la préparation matérielle de la nouvelle classe. Mise en place de tableaux et différents placards.
- Elle va aménager un futur jardin.
- Elle va également contribuer à l'amélioration du confort des enfants avec l'adaptation du chauffage.

CHEMINS DE RANDONNÉES

Richesse de notre Commune de Chevinay.

L'équipe municipale, consciente de la chance que nous avons se doit de faire connaître tous ces magnifiques chemins qui maillent notre commune.

À pied bien évidemment mais aussi en VTT, à cheval tout doit être prétexte à s'évader.

Une journée à cheval sans toucher le goudron est possible à Chevinay.

Pour cela nous devons entretenir cet espace.

- Les brigades vertes 2 fois par an viennent élaguer, tailler, nettoyer, ...
- M. Michel Guignonand, le spécialiste des espaces verts, aidé par l'équipe de la commission travaux sécurise nos chemins et sentiers.

Venez vous en rendre compte sur place :

- Le chemin qui part de la voie Romaine, remise en état elle aussi, et qui rejoint le Pitavaux.

- Des barrières et escaliers ont été installés aux extrémités de ce chemin afin de le garder utilisable par les randonneurs en toute sécurité.

Habitants de Chevinay, faites profiter vos connaissances de cet espace riche en découverte.

SÉCURITE ROUTIÈRE

La commission, avec l'aide de M. Romany et M. Brunet du Département, réfléchit à l'utilisation des amendes de police. Il s'agit d'une enveloppe globale qui nous est versée en vue d'une utilisation exclusivement liée à la sécurité routière.

STATION D'ÉPURATION

C'est un poste important pour la commune et qui nécessite, de la part de M. Michel Guignonand, un entretien quotidien :

- surveillance globale du bon fonctionnement,
- nettoyage des bacs récepteurs,
- fin octobre une journée d'entretien au nettoyant « eau chaude ».

Rappel :

Pour le bon fonctionnement de la station, il est impératif que chacun veille à ne faire transiter dans les tuyaux d'évacuation que les matières relevant de l'assainissement. Pour que les bactéries puissent faire leur travail, il faut absolument bannir les eaux pluviales ou celles des piscines. ■



Fleurissement



Dans la réflexion et la réalisation du fleurissement, la commission est accompagnée de bénévoles (Marie-Claire, Annick, Marie-Christine). D'autres personnes seraient les bienvenues, car pour obtenir le deuxième prix de fleurissement, il ne suffit pas de planter et d'arroser, il faut aussi couper les fleurs fanées, biner, etc. 2015 devrait être l'année du fleurissement des maisons de village. ■



L'eau de la fontaine



Je suis collectée dans le château d'eau à partir de différentes sources puis je m'écoule pour faire une petite halte dans un réservoir Chemin des Rosiers de Provins que j'essaie tant bien que mal de remplir. Si le temps est trop sec, je n'y arrive pas ! C'est pourquoi M. Michel Guignonand doit fermer

l'écoulement de la fontaine qui se trouve sur la place afin de faire remonter mon niveau. Comme je suis un peu rebelle, j'arrive à me faufiler à travers les fissures des anciennes canalisations et à donner du fil à retordre à qui voudrait me domestiquer. ■



Notre eau

- Papa ! L'eau qu'on boit, elle vient d'où ?

- Du robinet, mon fils.

C'est vrai ! Mais c'est après un long trajet à travers les monts que moi, l'eau, j'arrive chez vous.

Je vais vous raconter la vie qui est la mienne, avant d'arriver à votre robinet.

Je suis originaire du sud de Lyon. Sans le savoir, beaucoup d'entre vous passent au-dessus de mon village sous-terrain. En effet je "coule" une vie tranquille dans la nappe phréatique qui part, au nord, de Brignais pour finir, au sud, à Grigny près du Rhône.

C'est la nappe du Garon. Elle est longue de 9 km et d'une largeur moyenne d'1km. Mon village souterrain fait donc environ 9 km² soit 900 hectares. Chevinay fait 850 hectares. Mon village est comme Chevinay. Il n'est pas plat. Il va de 5 mètres de profondeur à 30 mètres.

Que se passe-t-il dans mon village "nappe" ? Il y a du va et vient. Il y a l'eau qui arrive et l'eau qui part.

Voyons d'abord l'eau qui arrive. Chaque goutte vient, soit des cours d'eau, soit de l'infiltration après la pluie. Nous venons du ciel et nous allons chez les hommes ! Nous apportons la vie, nous, les gouttes d'eau.

Voyons maintenant l'eau qui part. L'eau ne sort pas toute seule. Nous sommes à votre disposition, mais vous devez venir nous chercher. A chacun son boulot. C'est toute une organisation. C'est le SIDESOL (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Sud-Ouest Lyonnais) qui s'occupe de gérer l'organisation. Il est composé de 30 élus, deux par communes, choisis par les conseils municipaux. A Chevinay, le conseil municipal a choisi Gisèle ARDOUIN et Armand ANTOINE. Le Sidesol a choisi la Lyonnaise des Eaux pour gérer l'aspect technique. Il s'agit d'un contrat de dix ans. En 2017, le Sidesol déci-

dera de continuer à travailler avec la Lyonnaise des Eaux ou de choisir un autre "fermier". C'est le nom donné à celui qui est choisi pour s'occuper de la distribution, l'affermage.

Revenons au captage.

Le long de notre nappe, il y a des zones de captage. La zone de captage de la vallée du Garon comporte 4 puits. C'est le puits n° 4 qui va m'amener à Chevinay.

C'est un puits de 50 mètres de profondeur avec une pompe immergée. Quand je suis au niveau du puits, je suis claire et propre. Je suis potable, mais par souci de prudence, on m'ajoute un peu de chlore. Vous avez remarqué que je vous apporte du calcaire si vous me faites chauffer à plus de 60 degrés.

Ensuite nous sommes envoyées dans un réseau de 680 km de tuyaux répartis sur les 15 communes du SIDESOL. Nous sommes d'abord propulsées vers Brignais. De là une station relais nous envoie nous reposer dans un château. C'est le château d'eau de Brindas qui peut accueillir 1000 m³.

C'est la vie de château, mais nous sommes toujours à votre service. Si Chevinay a besoin d'eau, je suis dirigée, sans ménagement je l'avoue, vers le Reçrêt de Vaugneray. Ça monte ! De là on m'envoie vers l'est de Courzieu et j'arrive sur les hauteurs de Chevinay. Ensuite, c'est sublime ! Je me laisse descendre par gravité suivant la théorie de monsieur Newton pour ceux qui connaissent. Mes collègues, elles, s'en vont de leur côté vers Marcy l'Etoile, Yzeron, Courzieu et d'autres villages. Il y en a 15 en tout pour une population de 56 409 habitants, ce qui fait 23 347 abonnés. A Chevinay, vous êtes 254 abonnés. Je vous assure que ça circule dans les tuyaux puisque ça représente 123 m³ par an et par abonnement.

Il arrive que ma nappe soit en repos forcé quand mon niveau baisse. C'est l'eau de "Rhône Sud" qui prend alors le relais. Ce sera souvent le cas à partir de 2016 et pour 3 ans. Elle a moins de calcaire. C'est toujours ça. Je ne suis pas jalouse, mais prêter mes tuyaux !

Pour terminer je dois vous raconter une aventure qu'a vécue ma nappe

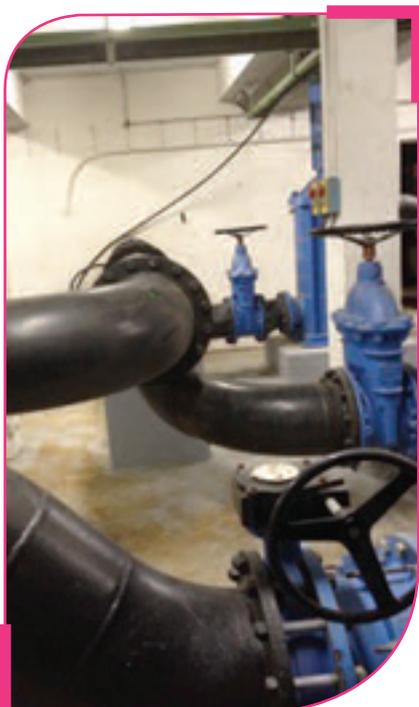


Savigny fête les 1200 ans de son abbaye

phréatique. Il y a quelques années, la société Lafarge a été autorisée à extraire des graviers au-dessus de notre nappe. La société a creusé et creusé, tant et si bien qu'elle est arrivée chez nous et a tout mélangé, l'eau et le gravier. Maintenant le contrat a pris fin et, depuis la mi-octobre, Sidesol a récupéré plus de 80 hectares de la carrière. Au centre, se trouve un lac de 35 hectares qui comble la carrière. En fait, ce lac, c'est ma nappe qui est à ciel ouvert. Je ne vous dis pas comme c'est beau. Avant de cesser l'exploitation, Lafarge a clôturé les 80 hectares pour protéger la pureté de l'eau. Vous pouvez admirer mon lac, mais de loin, à Millery.

Voilà. J'espère vous apporter encore beaucoup de petites gouttes de plaisir. Excusez-moi pour la facture d'eau ! Faut bien vivre !

Votre eau potable. ■



Grande fête médiévale au Pays de L'Arbresle du 11 au 13 septembre 2015

Le village de Savigny tient ses origines d'une abbaye bénédictine fondée à l'époque carolingienne et aujourd'hui disparue.

De ces douze siècles d'existence ne subsistent aujourd'hui que quelques vestiges en élévation, des maisons de dignitaires, des sculptures du cloître et des chapiteaux.

L'idée de créer une aventure humaine et historique avec les communes du pays de L'Arbresle est née d'une forte volonté de faire revivre, le temps d'un week-end, l'histoire de l'Abbaye Saint-Martin de Savigny au-delà du territoire des pays de L'Arbresle.

Nous souhaitons favoriser une dynamique de coopération, de partage, de rencontres et d'échange entre les associations, les acteurs culturels et les habitants des communes du pays de L'Arbresle et de sa région pour promouvoir le savoir-faire de la période médiévale.

Les principaux temps forts de ces rencontres sont centrés sur : la musique et la danse médiévales, la sensibilisation aux techniques et aux matériaux

de l'artisanat du Moyen Âge, un repas médiéval, l'évocation de l'Abbaye au Moyen Âge au cours d'un spectacle nocturne inédit.

Un réseau des villages voisins concernés par l'histoire de l'Abbaye participe à ces médiévales. C'est le cas de L'Arbresle, de Sain-Bel, de Montrottier, de Bessenay, d'Eveux, de Chevinay, Saint-Pierre-la-Palud, Courzieu, Saint-Germain/Nuelles... Certains ont déjà commencé à préparer quelque chose, d'autres tiendront une échoppe, ou participeront au défilé ou aux ateliers de la taille de pierre, poterie... mais tous veulent être là, avec nous.

Les bras, les talents, l'enthousiasme et la disponibilité sont des ressources que détiennent Savigny et les villages qui se mobilisent, pour que la fête soit à l'image de nos villages, c'est-à-dire formidable ! ■

Jean-Pierre Pouget et Odile Moinecourt



2014 : le SYRIBT en action...

En 2014, le contrat de rivières est entré dans sa dernière année et le PAPI dans son avant-dernière année et une fois de plus, les actions inscrites au programme s'enchaînent pour voir de nouvelles réalisations.

Pour l'année 2014, on peut en retenir quelques-unes, menées par le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine (SYRIBT) :

Suite aux élections municipales de mars dernier, de nouveaux élus ont été désignés pour siéger au syndicat de rivières. Ce sont ainsi 18 élus délégués issus des 5 communautés de communes adhérentes au SYRIBT (communauté de communes de Chamousset en Lyonnais, communauté de communes de l'Ouest Rhodanien, communauté de communes du Pays de L'Arbresle, communauté de communes des Hauts du Lyonnais et communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées) qui vont travailler sur la thématique des rivières durant ces prochaines années.

En juillet 2014, l'arasement de digue en bordure de terre agricole et la restauration écologique d'une peupleraie en bord de Brévenne ont été réalisés sur le site du Jumio, sur la commune de Châtillon d'Azergues. Ce chantier a consisté à redonner de l'espace à la rivière afin de favoriser la vie aquatique et l'expansion des crues et de réimplanter une prairie de pâture en supprimant le plus possible la renouée du Japon.

Concernant la thématique des inondations, depuis février 2014, des diagnostics de vulnérabilité pour les habitations sont proposés aux habitants (des zones rouges, bleues et vertes qui ont eu de l'eau lors des dernières inondations) de L'Arbresle et Sain Bel. Ces diagnostics permettent d'estimer les dégâts provoqués par une crue dans les habitations et de proposer des solutions pour les limiter. A ce jour, il y a une centaine de demandes de diagnostics sur ce



Essai de matériel (bineuse à maïs) par les agriculteurs

secteur. Ces mêmes études seront proposées dans les mois à venir sur les secteurs «Brévenne Amont» (Ste-Foy-l'Argentière, Souzy, Grézieu-le-Marché) et «Turdine Amont» (Tarare, Pontcharra sur Turdine).

Six stations automatisées de mesures de hauteur d'eau ont été installées sur le bassin. Ces stations vont permettre d'alerter de façon directe, en cas de montée des eaux, les élus des communes situées en aval de celles-ci, en temps réel et 24h/24. Associé au réseau humain, les «sentinelles» qui surveillent les cours d'eau dont ils sont riverains, ce système permettra aux élus d'anticiper les inondations et prendre les mesures nécessaires pour la protection de leur commune.

Depuis 4 ans, le SYRIBT travaille avec les différents utilisateurs de produits phytosanitaires afin de réduire la pollution de ces cours

d'eau. Communes et agriculteurs ont été très réceptifs aux problèmes de pollution et ont fait leur possible pour améliorer la situation : mise en place de plans de désherbage sur les communes, utilisation de matériel alternatif (herse, bineuses pour les agriculteurs ; désherbeurs thermiques ou mécanique, binettes... pour les agents communaux). Pour obtenir des résultats et observer une vraie diminution des molécules de désherbant retrouvées dans nos cours d'eau, nous devons tous faire un effort. Alors, à vous de jouer dans vos jardins et cours... Réduisons tous ensemble notre usage de désherbant et acceptons les quelques herbes qui peuvent pousser dans nos espaces. Pour vous aider, vous trouverez le livret «pesticides au jardin, attention danger !» en ligne sur le site internet du SYRIBT (www.syribt.fr/ressources/reconquerir-une-bonne-qualite-des-eaux). ■

Chorale

La chorale A Tout Chœur Chevinois a repris son travail au mois de septembre avec plusieurs objectifs : continuer à travailler un répertoire varié de petites pièces pour les concerts a capella à venir et attaquer l'apprentissage de deux œuvres du répertoire qui seront données les 12&13 décembre 2015 pour fêter les 10 ans de direction du chœur par Pascal Durand.

ATCC s'est rapproché de «Interval'chorale» dirigée à Tarare par Laurent Jean-Pierre pour chanter ensemble ces deux oratorios. *La Missa criolla* de Ramirez et la messe n°2 de Schubert seront données à Bessenay et Tarare avec un ensemble de musiciens professionnels : un projet de grande envergure qui va nous mobiliser sur deux saisons.

Nous prenons énormément de plaisir à déchiffrer actuellement *La Messe n°2* de Schubert qui est un petit joyau simple et mélodieux.

La Missa criolla donnera à entendre des rythmes andins et des thèmes populaires d'Amérique du Sud dans un arrangement inédit réalisé par nos deux chefs.

Sachez enfin que nous sommes toujours à la recherche de nouveaux choristes : plus il y a de fous, plus on rit ! Les répétitions ont lieu le vendredi soir de 20h à 22h. Notre devise : on ne se prend pas au sérieux mais on travaille sérieusement. Nous vous invitons à essayer une fois ou deux sans engagement, alors, laissez-vous tenter...

Renseignements :
jaubertcamille69210@gmail.com ■

Le comité des fêtes, c'est parti !

Le 14 octobre s'est tenue l'assemblée constituante du comité des fêtes. Au cours de celle-ci ont été élus les membres du conseil d'administration et du Bureau. Pour rappel, le conseil d'administration se compose d'un membre de chaque association Chevinoise volontaire, de 2 conseillers municipaux et de personnes à titre individuel. Les activités principales seront d'organiser des fêtes ou manifestations dans la joie et la bonne humeur, de mutualiser les moyens et aussi d'établir le calendrier des manifestations de la commune.

Au cours des prochains mois, nous vous proposerons de nous

retrouver pour quelques moments festifs. Vous retrouverez les dates dans le calendrier joint (attention, il n'est pas forcément exhaustif.)

Pour cette nouvelle aventure qui commence dans notre commune, nous vous invitons, toutes générations confondues, à rejoindre tous nos membres de bénévoles pour la préparation des fêtes et animations du village.

Nous comptons donc sur votre présence, et toutes vos idées sont les bienvenues.

Contact : Daphné MICARD - 06 95 14 39 95 - courriel : cheviny.comitedesfetes@gmail.com. ■

Le club des sapins verts

L'AVENTURE DE NOS ANCIENS EN CANTABRIE.

En visite dans cette région espagnole, splendide, touristique et accueillante.

L'océan et ses marées, la montagne toute proche et ses habitations colorées très bien entretenues, offrent des décors non soupçonnés.

Les visites commentées d'une fromagerie, d'une conserverie d'anchois et d'un monastère ont retenu l'attention de tous.

Logés dans un hôtel 3 étoiles avec la plage à quelques mètres, des buffets généreux agrémentés par une bonne cuisine régionale, un

personnel très pro, une conductrice déjà connue pour sa gentillesse et ses compétences, tous les ingrédients réunis pour un voyage réussi.

Pour d'autres renseignements, prière de s'adresser auprès de M. Raymond FONS. Merci.

Cordialement vôtre. ■



Les P'tits Loups de Chevinay

Le mois de décembre est l'occasion de faire un petit bilan sur l'année écoulée !

Pour l'association des parents d'élèves, les P'tits Loups de Chevinay, l'année a été très positive. Les différents événements organisés tout au long de 2014 (galette des rois, carnaval, kermesse, vide-grenier...) ont eu un large succès auprès de tous les habitants de Chevinay, petits et grands et cela, grâce à l'implication des parents ! Toute l'équipe remercie vivement les personnes ayant participé à la réussite de ces journées.

En outre, la nouvelle formule du vide-grenier, un samedi du mois de septembre de 10 à 20h, associée à une météo plus que clémente, a permis d'attirer un grand nombre d'exposants et de visiteurs et de générer un bénéfice satisfaisant. Toutefois, il a été noté que les ventes ont été plus rares en fin d'après-midi. Il est donc fort probable que le jour soit maintenu pour l'édition 2015 mais que les horaires redeviennent plus standards : de 6h à 18h.

Concernant le fonctionnement de l'Association, l'assemblée générale s'est tenue le mardi 7 octobre 2014 et un nouveau bureau a été élu :

- Présidente : Céline PASTORE
- Vice-Présidente : Estelle MOREL
- Trésorière : Nathalie ANTICH
- Trésorier adjoint : Paul CHARPIN
- Secrétaire : Caroline LEVIF
- Secrétaire adjointe : Caroline BOUHEDDI
- Les membres du Conseil d'Administration sont : Céline BAS, David



Le bureau 2014

LECOANET, Caroline BESSON et Gisèle ARDOUIN

Tous les parents d'élèves qui souhaitent apporter leurs idées et leur dynamisme à l'association seront toujours les bienvenus pour compléter cette équipe.

Il a été également défini que David LECOANET sera le représentant des P'tits Loups au sein du Comité des fêtes de Chevinay.

Cette année encore, les P'tits Loups de Chevinay resteront fidèles à leurs engagements : Gestion de l'étude et du restaurant scolaire, financement de 3 sorties au cinéma par enfant, de la sortie de fin d'année, d'activités pédagogiques, culturelles ou sportives au sein de l'école ou à l'extérieur... peut-être même d'une classe découverte !!

La fin de l'année sera marquée par la journée de Noël organisée pour les enfants de l'école le jeudi 18 décembre 2014 (une sortie, suivie d'un repas, et peut-être même que les enfants auront le bonheur de voir le Père Noël cette année). Cette

journée-événement sera assortie d'une «hotte de l'amitié», dont le principe a été initié l'année dernière, et qui avait rencontré un vif succès auprès des enfants. Les fêtes de fin d'année représentent un excellent moment pour parler de solidarité !

Pour l'année 2015, nous vous invitons à noter les dates suivantes :

- samedi 10 janvier (à partir de 15h) : galette des rois,
- samedi 28 février : carnaval avec défilé dans les rues, vente de bugnes et concert pour les enfants,
- fin juin : kermesse (date à définir avec les maîtresses),
- fin septembre : vide-grenier.

Toute l'équipe des P'tits Loups de Chevinay vous souhaite une très bonne année 2015 et vous invite à venir nombreux lors de tous les événements organisés durant l'année à venir ! ■

Bibliothèque :

Les amis du livre et du patrimoine

La bibliothèque est ouverte le jeudi de 16 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h. Le fonds propre est de 1490 livres pour adultes et 1386 livres jeunesse. 355 documents environ sont prêtés par la Médiathèque Départementale. Nous achetons régulièrement des nouveautés et nous pouvons réserver à la Médiathèque Départementale les documents demandés par nos lecteurs.

Nouveauté cette année, nous avons mis à la disposition de tous une liseuse électronique contenant quelques dizaines d'ouvrages. Chacun a pu expérimenter ce mode de lecture pendant deux à trois semaines chez soi. Pour nos lecteurs, le bilan n'est pas très favorable à cet appareil. Si chacun a pu apprécier la charmante petite lampe qui vient doucement éclairer le texte, tous ont exprimé une frustration dans le touché et dans l'absence d'odeur de papier. La taille de l'écran est assez réduite mais l'appareil permet de lire en très grosses lettres ce qui est fort apprécié de certains. L'usage idéal a été trouvé par une étudiante qui a pu partir en vacances d'été avec vingt livres de philosophie sans en porter le poids.

La bibliothèque accueille une fois par mois les enfants de la classe maternelle, pour un petit moment du conte avec Monique et un prêt collectif de livres sur le thème choisi par l'enseignante, ainsi que pour

une participation à la réalisation d'un kamishibai (théâtre d'images) avec la classe primaire.

Des activités ont été proposées tout au long de l'année.

- Le troc de graines attire de plus en plus de jardiniers amateurs, rendez-vous début avril.
- La randonnée pédestre du 4 mai au Barrage de la Gimont.
- Un apéritif d'accueil et découverte de la bibliothèque pour les nouveaux chevinois.
- Les projections de films «résistance» : «Les mains en l'air» et «Corrompu[e]s» avec un entracte autour d'un buffet partagé. Rendez-vous le 8 mai.
- L'exposition sur le centenaire de la guerre de 14-18 : «Hommage

aux poilus chevinois.»

- Et depuis le mois d'octobre une après-midi mensuelle «jeux de société».
- Pour les enfants, un atelier de Meccano pendant les vacances scolaires de la Toussaint et un atelier pliage de livres.
- L'activité Echecs le lundi à 17h animée par Richard.

L'association du Patrimoine recherche des photos d'événements antérieurs à 1950 (photos d'école, photos de conscrits, de fêtes de village, de cérémonies, ...) pour une exposition pour la journée du Patrimoine 2015. ■



Kamishibai avec la classe Primaire

Gym Forme Chevinay

L'année 2014 a été une année de nouveautés pour l'association Gym Forme Chevinay ! En effet, de nouvelles activités ont été proposées dès la rentrée de septembre, avec beaucoup de succès !

Rappelons les horaires des différents cours :

- Gym d'entretien avec Liliane : lundi 20-21h, mardi 9h30-10h30, jeudi 19h30-20h30
- Fitness, step, aérobic avec Caroline : lundi 18-19h et 19-20h, mardi 19-20h et 20-21h
- Gym enfants avec Caroline : lundi 17h15-18h pour les plus petits et mardi 18h15-19h pour les plus grands
- Danse Modern Jazz enfants avec Françoise : mercredi 17h30-18h30
- Hip hop enfants avec Laura : jeudi 17-18h
- Yoga avec David : mercredi 19h30-20h30

A noter que, devant le succès du yoga, l'ouverture d'un nouveau cours est envisagé le jeudi de 17h à 18h. Nous vous invitons à nous contacter si vous êtes intéressés.

Des sessions de loisirs créatifs de 2 heures seront organisées plusieurs fois dans l'année. Pour la première, mi-octobre, Daphné a encadré 8 enfants autour d'un atelier Deco-patch ! Un large succès pour cette activité dont les enfants sont repartis ravis et fiers de leur création. Si vous avez envie de faire partager vos loisirs, n'hésitez pas à nous en faire part !

Les stages de zumba continuent un dimanche matin par mois avec



Laura. Deux heures de danse rythmée par la musique pendant lesquelles on peut se défouler et prendre un grand plaisir. Une manière ludique de faire du sport en famille et dans la bonne humeur !

Enfin, nous vous attendons nombreux aux sessions de théâtre pour adultes ou enfants qui seront mises en place certains week-end de l'année. Les dates seront communiquées au fur et à mesure.

Prochain stage le samedi 22 novembre 10h-12h.

Et pour réunir tous les sportifs de l'association, plusieurs soirées sont devenues incontournables : soirée paëlla début novembre, soirée de Noël et soirée de fin d'année scolaire. L'occasion de mieux se connaître et partager nos passions !

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le jeudi 6 novembre pour discuter des bilans de l'année et élire un bureau :

- Présidente : Mme Estelle Morel
- Trésorière : Mme Florence Vioux
- Secrétaire : Mme Caroline Bouheddi

Mme Daphné Micard a été nommée représentante de l'association au comité des fêtes de Chevinay.

Entraîneurs et membres de l'association Gym Forme Chevinay vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015, pleine de rencontres sportives ou créatives !

Pour tout contact, une adresse mail : gymformechevinay@gmail.com ■

Le cercle amical

Concours de boules du mois d'août

Cette année, 24 doublettes se sont disputées le Challenge «GAULIN-MARTINON»

La doublette Cédric NESME – Jean Paul MAZARD est sortie victorieuse.

La journée s'est achevée par le traditionnel «repas tripes», et ce, dans une très bonne ambiance.

Comité des fêtes

Deux membres du bureau du Cercle, Mme Marie-Claire CHATELARD et M. Roger PONCET, sont respectivement délégués pour le Cercle et pour la section C.A.T.M de Chevinay.

Assemblée Générale du Cercle

Cette dernière aura lieu le dimanche 18 janvier 2015 à 11 h.

Dégustation de brioches et renouvellement du bureau.. ■



La pétanque des classes en 5

CLASSE EN 4

C'était jour de fête ce samedi 26 avril 2014

En effet, quelques 32 conscrits des 4 célébraient comme la tradition le veut leur classe. Tout débuta en début de matinée par une messe en l'église St-Georges, suivi de la séance photos.

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, une vague déferlante lors du défilé précéda le vin d'honneur servi par la classe en 5 aux Chevinois, sur la place de la fontaine.

La journée se poursuit à la salle des fêtes par un repas soigneusement préparé et servi par Stéphane MUZEL du bar-restaurant «La Bonne Mine» à St-Pierre-la-Palud.

Au grand plaisir des villageois, la soirée se termina par un bal où chacun pu danser jusque tard dans la nuit.

Nous donnons rendez-vous à tous les conscrits au printemps pour la remise du livre d'or à la classe en 5.

■
Le bureau des Classes en 4

2015 arrive, les classes en 5 s'activent...

Les conscrits et conscrites de la 5 donnent rendez-vous à tous les villageois le **samedi 30 mai 2015** pour leur grande parade dans les rues de Chevinay à l'occasion de la fête des classes.

Des manifestations ont déjà eu lieu : le concours de pétanque le 5 juillet 2014 a été un succès puisque 26 doublettes étaient inscrites. Vous avez été nombreux à profiter de la vente de pommes le 22 novembre 2014 puisque ce sont 900 kg de pommes qui ont été vendus. Nous remercions vivement tous les Chevinois qui viennent partager avec nous ces moments de joie et de bonne humeur.

Mais ce n'était qu'un échauffement, d'autres manifestations vous seront proposées avant le grand show :

- Le samedi 24 janvier au matin aura lieu la traditionnelle **vente de brioches**. Merci à tous les Chevinois de réserver un bon accueil à nos clasards qui passeront chez vous.

- Une innovation pour le **vendredi 30 janvier** en soirée : nous vous proposerons une **soirée jeux de société** (pour adultes et adolescents) où stratégie, ambiance, convivialité et rires seront au rendez-vous. La participation financière sera laissée à l'appréciation de chacun.

- Le samedi 7 mars : une **soirée grenouilles** à la salle des fêtes.

Nous vous attendons nombreux pour venir partager notre joie et notre bonne humeur dans ces moments de convivialité. ■

Une nouvelle association à Chevinay : Pension Kouyen Diasso

L'association Pension Kouyen Diasso a été créée au Burkina Faso par Oumar Niangao. Il lui a donné le nom de sa maman.

Le but initial de l'association Pension Kouyen Diasso était de venir en aide aux familles pour l'hébergement de leurs enfants scolarisés au lycée départemental de Cassou. En plus, cette année elle a rendu l'inscription à la restauration obligatoire.

La Pension Kouyen Diasso (P.K.D.) est un complexe de Chambres-Bibliothèque-Restaurant destinés aux élèves du Collège d'Enseignement Général (CEG) de Cassou dans la province du Ziro au Burkina Faso.

Pour l'année scolaire 2012-2013 la PKD a hébergé 148 élèves du CEG, 48 filles et 100 garçons. Pour l'année scolaire 2013-2014, la PKD accueille 170 élèves, 66 filles et 104 garçons.

Cette année la restauration étant obligatoire, ce sont 85 élèves seulement qui sont accueillis, 40 filles et 45 garçons.

L'association PKD France a été créée cette année. Elle aide à financer les repas.

Le plat de riz simple (sans viande, ni légumes) coûte 150 F.CFA (0,23 €). Un repas complet (riz avec viande et légumes) est estimé à 250 F.CFA

(0,38 €). Les parents doivent donc déboursier 7500 F.CFA (11,45 €) par mois pour assurer ce minimum à leur enfant. Ce qui constitue une difficulté réelle compte tenu du niveau de vie moyen.

Jusqu'à cette année, les élèves préparaient donc eux-mêmes des «repas de fortune» avec toutes les corvées induites (eau, bois, pilage,...)

La contribution familiale est estimée à 100 F.CFA (0,15 €) par repas et peut être payée à la convenance des parents (céréales, farine, condiments, ...)

L'association Pension Kouyen Diasso France a pour objet de collecter des fonds pour aider les familles. Les familles paient 100 F.CFA et l'aide est de 150 F.CFA.

Cette année, l'association a reçu le soutien de David Lecoanet et Jean-Marc Raynard qui ont couru au profit de la PKD. Grâce à eux, ce sont 1450 € qui ont pu être récoltés et envoyés au Burkina.

Le total des dons que l'association a reçu s'élève à 4000 €. Je les ai remis à Monsieur Niangao pour acheter des vivres. Je reste au Burkina à la pension pendant l'hiver et je peux vous dire que les fonds sont bien utilisés aux repas des élèves.

Merci à tous les donateurs. ■

Françoise Pestre - présidente de la PKD France



A.C.P.G. CATM



Assemblée générale 2014

(Anciens combattants Algérie, Tunisie, Maroc)

Réduite à onze membres, la section de Chevinay perpétue les buts de l'association : honorer la mémoire des Chevinois morts pour la France et maintenir entre ses membres des liens de solidarité et de camaraderie.

Comme chaque année la section s'est associée à la municipalité pour organiser, le 8 mai et le 11 novembre, les cérémonies commémoratives des deux guerres du XXème siècle, qui rassemblent les Chevinois devant le monument aux morts.

Au printemps, une sortie était proposée aux Chevinois et à leurs amis, en lien avec le Cercle Amical. C'est une quarantaine de personnes qui, le 12 juin, ont profité d'une journée de campagne, de la Dombes au Beaujolais, ponctuée par un déjeuner mettant à l'honneur les saveurs du terroir.

Enfin un repas est organisé le samedi 22 novembre. Il sera l'occasion de retrouver autour des adhérents, les sympathisants et plus généralement les Chevinois et leurs amis.

Une assemblée annuelle sera organisée début janvier 2015. ■

Liste des associations

Comité des fêtes	Mme Daphné MICARD	06 95 14 39 95
Bibliothèque - les amis du livre	Mme Anne-Marie LARCHIER	04 74 70 81 80
La Gaule Chevinoise	M. Joanny MONCHAL	04 74 70 44 25
A Tout Chœur Chevinois	Mme Camille JAUBERT	04 74 71 10 69
Les P'tits Loups de Chevinay	Mme Céline PASTORE	06 19 13 73 83
Gym Forme Chevinay	Mme Estelle MOREL	06 87 32 20 40
Les Gônes Chevinois	M. Thibaut COIN	06 76 30 97 79
Club des Sapins Verts	Mme Eliane LEON	04 74 70 42 07
Société de Chasse de Chevinay	M. Gilbert THOINET	04 74 70 46 75
Le Cercle Amical	M. Roger PONCET	04 74 70 46 90
Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre	M. Yves DUILLON	04 74 70 46 59
Le Chemin des Bergers	M. Dominique BOULART	04 78 65 06 27
A.D.M.R.	Mme Marie-Hélène RIBAGNAC	04 74 70 41 48
Pension Kouyen Diasso	Mme Françoise PESTRE	pestre.f@wanadoo.fr

Espace découverte

Réalisé en 2012 par la Communauté de Communes, l'Espace Découverte est un miroir sur le patrimoine et la culture du Pays de L'Arbresle. C'est un véritable parcours muséographique qui invite les visiteurs à explorer le territoire, à rencontrer ses habitants, à découvrir les paysages de ce pays de confluence.

En 2014, de nombreuses expositions et manifestations ont été proposées, en lien avec les activités et les thèmes de notre territoire. Près de 1700 personnes ont fréquenté l'Espace.

Découverte, nous attendons maintenant votre visite !

Accès libre et gratuit par l'Office de tourisme. Horaires et informations sur le site de l'Office de Tourisme : <http://www.arbresletourisme.fr/>

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Deux axes ont été arrêtés début 2013 :

- Faire de ce territoire un grand espace de jeux et de découverte, à la journée ou en court séjour, pour les clientèles urbaines de proximité
- Faire de ce territoire, l'alternative rurale de Lyon, pour les clientèles touristiques plus éloignées.

Le plan d'actions lié au Schéma de



développement touristique est mis en œuvre en s'appuyant sur l'Office de Tourisme, avec les premières réalisations en 2014 suivantes :

- La création de la carte touristique : disponible à l'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle et

en téléchargement sur le site de la Communauté de Communes : www.paysdelarbresle.fr

- L'installation d'un point d'information sur l'aire des pierres dorées sur l'A89. ■

CHAUFFAGE & CLIMATISATION
ENTRETIEN & DÉPANNAGE

abitibi 04 74 72 18 00
abitibi.fr

62€ TTC/an*
*tarif conseillé en région

à partir de

ACG.CLIM.ELEC
Electricité/Chauffage/Climatisation
acg.clim.elec@orange.fr

Frédéric Ardouin
Artisan

Tel/Fax 04.74.70.41.97
Portable 06.77.87.45.57
siret 478 429 640 00012

3 place du 8 Mai 1945
Le Bourg
69 210 CHEVINAY

Office de Tourisme

6500 euros de recettes ont été encaissés en 2014 par les acteurs touristiques du territoire par le biais du service groupe de l'Office de tourisme. Chaque année un catalogue est envoyé aux autocaristes, associations, groupes d'amis, écoles, centres de loisirs... L'office de tourisme est à leur écoute pour personnaliser leur programme (visites guidées, repas au restaurant, dégustations...), réserve pour eux les prestations qu'ils auront choisies, réalise une fiche qui sert de lien avec les intervenants de la journée.

4918 contacts ont été enregistrés par l'Office de tourisme en 2013. Les principales demandes effectuées portaient sur : les événements et manifestations (21,7 %), la billetterie et la boutique (17%), les musées et sites (16%), et les activités loisirs/nature dont la randonnée (13%).

2500 manifestations sont annoncées chaque année dans le programme envoyé chaque semaine à près de 800 destinataires.

2069 personnes ont visité l'Espace Découverte du Pays de L'Ar-

bresle en 2013. Ils ont pu apprécier la muséographie permanente et les expositions temporaires jalonnées d'animations ainsi que les démonstrations de tissage des Amis du Vieux L'Arbresle.

1403 billets ont été vendus à l'Office de tourisme pour le compte d'associations organisatrices de spectacles en 2013.

729 fiches sont gérées par l'Office de tourisme du Pays de L'Arbresle sur SITRA (Système d'Information Touristique Rhône-Alpes) concernant les manifestations, les activités, les sites touristiques, les hébergements, les restaurants...

L'intérêt de SITRA réside dans la force de propagation des informations sur les sites web, applications mobiles et bornes du réseau des utilisateurs et diffuseurs (institutions ou partenaires privés). Une donnée est envoyée en moyenne vers 6,5 sites web.

260 C'est le nombre de jours d'ouverture au public de l'Office de tourisme par an.

200 C'est le nombre d'entrées payantes au bal folk organisé en août 2014 par l'Office de tourisme à l'occasion des 10 ans des Mercredis-Découverte. Missionné par la Communauté de Commune du Pays de L'Arbresle, l'Office de tourisme, propose chaque été des animations les mercredis, pour faire découvrir au plus grand nombre le patrimoine et les richesses des 17 communes de son territoire. Sur l'ensemble de la saison, on comptait en moyenne 37 participants par animation.

90 articles sont disponibles dans la boutique de l'Office de tourisme (cartes et guides de randonnée, ouvrages sur l'histoire et le patrimoine de la région, cartes postales...).

9 édifices ont été réhabilités dans le cadre de l'opération «restauration de cabanes de vignes ou des champs du Pays de L'Arbresle» pilotée par l'Office de tourisme. Elles sont devenues des abris pour les pèlerins et randonneurs sur les communes de Bessenay, Bully, Courzieu, Eveux, Lentilly, Savigny et Saint-Germain Nuelles. ■

Tél. 04 74 01 48 87

Courriel : ot.paysdelarbresle@wanadoo.fr

Site : www.arbresletourisme.fr

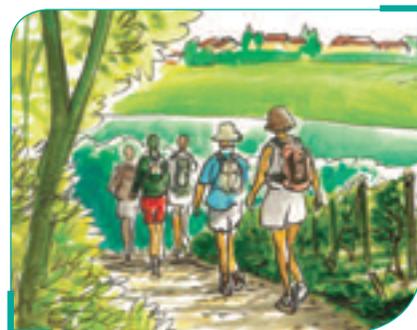
Accueil au 18, place Sapéon à L'Arbresle :

- De septembre à juin : le mardi, mercredi, vendredi et samedi de

9h30 à 12h et de 15h à 18h et le jeudi de 9h30 à 12h.

- En juillet et août : du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h30, le lundi de 15h à 18h30.

Les correspondants de l'Office de tourisme dans votre commune sont Hélène RIMBAUD et Daphné MICARD. ■



APHRA

Le but de l'association est d'apporter aux personnes handicapées et à leurs familles une aide morale et matérielle sous toutes ses formes, de créer, de gérer tous établissements pouvant répondre aux besoins des personnes handicapées et à leur famille, de poursuivre auprès des pouvoirs publics toutes démarches pour la reconnaissance des droits aux Handicapés et à leurs familles et d'assurer éventuellement toutes activités à caractère éducatif, social ou familial. Nous remercions les communes qui nous apportent leur soutien par une subvention et mise à disposition de salle. Nos recettes proviennent des nombreux adhérents (115 en 2012, 127 en 2014) dont la cotisation est fixée à 5€. Lors de l'assemblée générale le 26/4/2014 le site internet a été présenté.

Pour le consulter : www.aphra.fr et contact@aphra.fr

Vous retrouverez sur ce site nos objectifs et nos valeurs.

POUR ENSEMBLE MIEUX VIVRE LE HANDICAP ET : S'ENTRAIDER

A l'issue de l'assemblée générale Jean BOUDAUD, vice-président chargé des réunions a animé une réflexion et discussion avec les participants sur l'accessibilité (accessibilité au niveau des déplacements, logement, accès aux bâtiments administratifs, accès à l'emploi...). En 2015 nous serons à l'écoute et vigilants sur tous ces problèmes qui restent à solutionner.

S'INFORMER

Réunion d'information le **19 février 2014** à L'Arbresle avec des familles, élu(e) membres CCAS pour expliquer notre rôle et échanger sur les préoccupations de chacun.

Le **15 octobre 2014** à Savigny réunion d'information à la mairie de Savigny avec les élu(e)s, les membres du CCAS et des familles 25 personnes pour échanger sur les situations de handicap, et constater que les problèmes d'accessibilité ne concernent pas que la mobilité.

Le **7 novembre 2014** à L'Arbresle a eu lieu une réunion d'information sur les protections juridiques des



personnes en situation de handicap, réunion animée par Madame CHAINE, notaire à la retraite. Elle a expliqué les différentes mesures de protections pour les mineurs et majeurs. Madame CHAINE a répondu aux questionnements des personnes présentes leur permettant de pouvoir prendre des décisions sur ce sujet.

PARTICIPER

Le **8 mars 2014** a eu lieu le **concours de belote** à S-Pierre-la-Palud toujours très apprécié.

Pour 2015, il aura lieu le **7 mars 2015** également à St-Pierre-la-Palud.

Fort du succès rencontré l'an dernier, le conseil d'administration a reconduit cette année «**La balade pour tous**» à **Saint-Régis-du-Coin dans le parc régional du Pilat le 4 octobre 2014** afin que les adhérents viticulteurs puissent y participer. Comme l'an dernier, des joëlettes ont été louées pour que

toutes les personnes en situation d'handicap puissent en profiter. La joëlette est un fauteuil roulant tout terrain mono-roue qui permet la pratique de la randonnée à toute personne à mobilité réduite où ayant des difficultés à marcher avec l'aide de 2 accompagnateurs (un devant et un derrière).

Le transport, aller et retour de L'Arbresle au parc du Pilat a été assuré par 5 minibus du GIHP. Le repas a eu lieu à LA VERSANNE (col de la République). Comme pour le repas annuel de l'association, le repas a été offert à toutes les personnes en situation de handicap. La gratuité a été étendue aux enfants de moins de 15 ans.

Tous les autres frais de la sortie ont été pris en charge par l'APHRA. Après un bon repas, une petite marche à pied ou en joëlettes dans cette région magnifique, puis une vingtaine de personnes a eu la joie de faire une promenade en traineaux à roulettes tirés par les chiens huskies. Très belle journée ensoleillée, pleine de souvenirs pour 50 personnes. Bonne participation des bénévoles pour les conduites de minibus, joëlette, etc., sous la houlette de Daniel VIGOUREUX vice-président.

La présidente, Simone Venet

Les Relais d'Assistants Maternels du Pays de L'Arbresle

Les Relais Assistants Maternels (RAM) sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Il existe trois RAM sur le Pays de L'Arbresle. Depuis Chevigny, contacter :

- Relais Trottinette – Audrey POLTURAT
 Relais.trottinette@paysdelarbresle.fr / 04.74.01.68.90 – 06.59.54.52.24

Un plan ambitieux pour l'habitat du Pays de L'Arbresle

Le Programme Local pour l'Habitat (PLH) 2014-2019 a été approuvé fin janvier 2014 par le Conseil Communautaire après avoir été validé par les conseils municipaux des communes membres. Il fixe de nouveaux objectifs en poursuivant les efforts engagés sur la période précédente.

La production de 1 800 logements nouveaux comprendra au moins 20 % de logements sociaux. Des soutiens sont prévus pour les communes qui favorisent des opé-

rations de logement social, pour les opérateurs (soutien à la production de logements et garantie d'emprunt). Un soutien particulier en lien avec l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) permettra de réhabiliter et d'améliorer le parc privé.

Ce programme engage la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle sur les 6 prochaines années à hauteur d'un budget global de 2 000 000 € réparti sur les différentes actions. ■

Accompagnement des jeunes dans l'accès au logement

Un accueil permanence logement des jeunes a été instauré sur le Pays de L'Arbresle.

La Communauté de Communes engage un partenariat avec l'association AILJOJ ; il s'agit d'accompagner les jeunes (moins de 30 ans) dans leur recherche d'un logement. Ces derniers peuvent ainsi prendre rendez-vous pour être informés sur la réalité du marché locatif (caution, garant, bail, assurance, dépôt de

garantie...) et pour être orientés dans leurs différentes démarches.

Cette permanence se tient le deuxième mercredi de chaque mois de 14h à 17h à la Mission Locale, 3, rue Pierre Semard à L'Arbresle. Des informations sont disponibles au Point Information Jeunesse, sous la mairie de L'Arbresle (téléphone : 04.74.72.02.19) ou en appelant directement AILJOJ à Villeurbanne au 04.72.69.02.03. ■

CHAM

Mise en service - Dépannage - Ramonage
Contrats d'entretien - Remplacement
 Chaudières - Pompes à Chaleur
 Gaz - Fioul - Énergies renouvelables
 Sté Française de Ramonage  **04 37 43 08 78**
 Villeurbanne
www.groupecham.com


SARL PERRET
 224 Route de la giraudière – RD 389 – 69690 – BESSEY
 Tél. 04 74 70 85 92 – Fax. 04 74 70 83 14 –

Jeunesse

CHANTIER VVV

Les 3 V signifient Ville Vie Vacances. Le dispositif VVV promeut sur des périodes de vacances scolaires une prise en charge éducative par un accès à des activités culturelles, sportives et de loisir, pour des enfants et des jeunes sans activité et en difficulté. Il permet également :

- d'apporter aux jeunes une première approche du «monde du travail».
- de découvrir une spécificité professionnelle particulière liée à la conservation du patrimoine local.
- de contribuer au financement d'un projet personnel de créer du lien entre les jeunes et avec les encadrants pédagogique et / ou techniques.

L'enjeu des chantiers VVV en général est d'inciter les jeunes à agir par des actions de solidarité. L'organisation se fait sous couvert de la commune de L'Arbresle qui bénéficie de ce dispositif d'assurance pour l'encadrement des jeunes.

BAFA : UNE FORMATION DE QUALITÉ DISPENSÉE SUR LE PAYS DE L'ARBRESLE

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle est à l'initiative d'une formation BAFA (Brevet d'Apprentissage aux Fonctions d'Animateur) qui s'est déroulée du 2 au 9 mai 2014. Cette formation a réuni 24 participants essentiellement originaires du territoire du Pays de L'Arbresle. L'ensemble des stagiaires était composé de jeunes ainsi que de professionnels exerçant déjà des fonctions auprès d'enfants dans les écoles du territoire, tous souhaitant mieux se former aux métiers de l'animation.

Le stage s'est déroulé aux Ateliers d'apprentissage de la Giraudière, qui ont mis leurs locaux et leur personnel à disposition afin que le projet se passe dans les meilleures conditions. Les stagiaires ayant choisi le régime « pension complète » ont eu la chance de découvrir un mode d'hébergement particulièrement original : « Roulettes et Compagnies »,

installé depuis peu à Bessenay. La session de formation de ce BAFA a été dispensée par l'IFAC (Institut de Formation, d'Animation et de Conseil), avec une équipe de 3 formateurs qui ont particulièrement apprécié l'engagement et l'envie d'apprendre des stagiaires.

Cette première étape ayant été validée avec succès par l'ensemble des stagiaires, il faut maintenant espérer que cette formation portera ces fruits auprès des enfants et des jeunes du territoire dans leur épanouissement et leur bien-être au sein des écoles et de toutes les structures d'accueil collectif des mineurs. ■



**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CLIMATISATION**
Pierre Alain D'attoma
Tél. 06 15 06 27 50
Tél. 04 74 72 30 52
Fax 04 69 96 11 86
E-mail : dattomaenergy@gmail.com

33, chemin du Lavoir
69210 Chevigny

TRICAUD Éric
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
06 72 31 06 76

*Neuf et rénovation
Aménagement extérieur*

Tél. 04 74 70 42 84
165, chemin du Haut Micollet
69210 Chevigny



ADMR

L'association d'ADMR des 3 communes : Chevinay, Sourcieux les Mines et St Pierre La Palud permet de maintenir à domicile le plus longtemps possible des personnes en perte d'autonomie.

Grace à 16 salariés, plus de 120 personnes sont aidées, sur les 3 communes, dans les actes essentiels de la vie comme la toilette, l'aide aux repas, l'entretien du cadre de vie, les courses, garde d'enfants, ou simplement une aide de confort en ménage et repassage...

Un service de portage de repas

assure une alimentation équilibrée, sachant qu'une mauvaise alimentation entraîne rapidement la perte d'autonomie chez la personne âgée.

Mode d'emploi pour bénéficier du service :

Une première rencontre se fait soit à votre domicile par une bénévole, soit au bureau de l'ADMR. Cet entretien permet de définir les besoins, de faire les demandes de prises en charges auprès des caisses de retraite ou de la CAF. En cas de lourde dépendance une orientation vers la MDR de L'Arbresle, est proposée, afin d'ouvrir

un dossier de prise en charge APA.

Le recrutement du personnel rencontre des difficultés régulières : des postes d'auxiliaires de vie et d'aides à domicile sont régulièrement à pourvoir : d'une part du fait de l'augmentation du travail et d'autre part, par un turnover important.

M^{me} Cathy Founeau vous reçoit tous les matins de 8 à 12 heures, au 1^{er} étage de la résidence le Colombier, 5 place Nicolas 69210 SAINT PIERRE LA PALUD.

Vous pouvez la contacter au : 04 74 72 32 55. ■

Gens du voyage

L'AIRE D'ACCUEIL DE L'ARBRESLE ET DE SAVIGNY.

L'aire d'accueil est destinée à l'accueil de petits groupes pour des séjours qui peuvent durer de quelques jours à plusieurs mois.

Les travaux de réaménagement de l'aire d'accueil de L'Arbresle ont démarré début octobre, et dureront environ 5 mois. Pour entreprendre ces travaux, la Communauté de Communes a mis en œuvre un plan de relogement des 21 familles qui occupaient le site. C'est donc 80 personnes qui ont été installées sur une aire provisoire de sédentarisation, située sur un terrain appartenant à la Communauté de Communes sur la zone de la Ponchonière.

Comme le prévoit le Programme Local de l'Habitat du Pays de L'Arbresle, d'autres solutions d'habitat durable seront également prochainement proposées à ces familles

(intégration d'un logement social, construction d'un habitat mixte...).

Le coût de ce projet s'élève pour L'Arbresle à 415 000 € HT, projet financé en partenariat avec l'Etat et le Conseil Général.

Par ailleurs, la Communauté de Communes travaille activement à créer une autre aire d'accueil de 20 places sur la commune de Savigny.

L'AIRE DE GRAND PASSAGE DE LENTILLY

Une aire de grand passage est une installation particulière, destinée à l'accueil temporaire de groupes itinérants de plus de 50 caravanes, pour des haltes de courtes durées (15 jours à 3 semaines en général). Ces familles voyagent ensemble et les déplacements sont bien organisés; les groupes font connaître les dates de leur passage à la Préfecture qui les oriente, en fonction de leur itinéraire et des disponibilités, vers telle ou telle aire de grand pas-

sage (4 sur le département).

La Communauté de Communes est responsable du fonctionnement de l'aire de grand passage à Lentilly, mise en service depuis début septembre, et dont la gestion a été confiée à un opérateur privé spécialisé, la société Hacienda (Sg2A). ■





Activ TRAVAUX
tendance habitat

Décoration - Extension
Rénovation immobilière
Travaux tous corps d'état
Financement - Offres produits
Rénovation énergétique

Philippe COPIN
06 45 23 10 98

IDEE HABITAT SARL
175, Chemin du Haut Micolet
69210 CHEVINAY
p.copin@activtravaux.com

www.activ-travaux.com

C. CUISINIER

Terrassement - Assainissement
Piscines - Aménagement des abords
Dalage - Pavage
Clôtures - Enrobés
Débroussaillage - Elagage

"Les Bonnetières" - Chevinay - 69210 L'ARBRESLE
Tél. 04 74 70 81 04 - www.cuisinier-christian.fr

ORPI L'ARBRESLE TRANSACTIONS
04 74 71 11 42
9, rue Gabriel Péri - 69210 L'ARBRESLE
www.orpi.com/larbresletransactions

Cyril DUFOUR
Votre conseiller sur le secteur

Vendre | Acheter | Estimer

VENDU

ORPI
www.orpi.com

Maison Poulard
leur envie gourmande

Traiteur
Boucherie
Charcuterie

4, rue Joseph Vallé - 69210 SAINT-BEL
04 74 01 25 46
maison.poulard@orange.fr - www.maison-poulard.com



Vive la pêche



Nettoyons la nature



Les Classes en 5 se préparent



Voyage de l'école



Trois dames des «5»



Vive la musique



Conseil municipal

Les Classes en 4

